



## **Cenovus Energy Inc.**

États financiers consolidés intermédiaires (non audités)

Période close le 30 septembre 2018

(en dollars canadiens)

# ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (non audités)

Période close le 30 septembre 2018

## TABLE DES MATIÈRES

---

ÉTATS CONSOLIDÉS DES RÉSULTATS (NON AUDITÉS).....	3
ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT GLOBAL (NON AUDITÉS) .....	4
ÉTATS CONSOLIDÉS DE LA SITUATION FINANCIÈRE (NON AUDITÉS).....	5
ÉTATS CONSOLIDÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES (NON AUDITÉS) .....	6
TABLEAUX CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE (NON AUDITÉS).....	7
NOTES ANNEXES (NON AUDITÉS).....	8
1. Description de l'entreprise et informations sectorielles.....	8
2. Base d'établissement et déclaration de conformité .....	12
3. Modifications de méthodes comptables.....	12
4. Charges financières .....	17
5. (Profit) perte de change, montant net .....	17
6. Charges de dépréciation .....	17
7. Sortie.....	19
8. Acquisition.....	19
9. Actifs disponibles à la vente et activités abandonnées .....	19
10. Impôt sur le résultat .....	21
11. Montants par action .....	21
12. Actifs de prospection et d'évaluation .....	21
13. Immobilisations corporelles, montant net.....	22
14. Paiement conditionnel .....	22
15. Provisions au titre de contrat déficitaire .....	22
16. Dette à long terme.....	23
17. Passifs relatifs au démantèlement.....	23
18. Autres passifs.....	24
19. Capital social.....	24
20. Cumul des autres éléments du résultat global.....	24
21. Régimes de rémunération fondée sur des actions.....	25
22. Structure financière .....	25
23. Instruments financiers.....	27
24. Gestion des risques.....	29
25. Information supplémentaire sur les flux de trésorerie .....	30
26. Engagements et éventualités.....	30

# ÉTATS CONSOLIDÉS DES RÉSULTATS (non audités)

Périodes closes les 30 septembre

(en millions de dollars, sauf les données par action)

	Notes	Trimestres clos en		Périodes de neuf mois closes en	
		2018	2017 <sup>1)</sup>	2018	2017 <sup>1)</sup>
<b>Produits des activités ordinaires</b>	1				
Chiffre d'affaires brut		<b>6 143</b>	4 453	<b>16 873</b>	12 102
Moins les redevances		<b>286</b>	67	<b>574</b>	138
		<b>5 857</b>	4 386	<b>16 299</b>	11 964
<b>Charges</b>	1				
Marchandises achetées		<b>2 336</b>	1 667	<b>6 189</b>	5 981
Frais de transport et de fluidification		<b>1 494</b>	1 083	<b>4 673</b>	2 534
Charges d'exploitation		<b>506</b>	525	<b>1 683</b>	1 392
Taxes sur la production et impôts miniers		-	-	<b>1</b>	-
(Profit) perte lié(e) à la gestion des risques		<b>78</b>	496	<b>983</b>	9
Amortissement et épuisement	6,13	<b>539</b>	570	<b>1 733</b>	1 220
Coûts de prospection	6,12	<b>2</b>	1	<b>8</b>	1
Frais généraux et frais d'administration		<b>78</b>	114	<b>304</b>	211
Provisions au titre de contrat déficitaire	15	<b>630</b>	2	<b>692</b>	6
Charges financières	4	<b>183</b>	191	<b>489</b>	458
Produit d'intérêts		<b>(5)</b>	(32)	<b>(11)</b>	(59)
(Profit) perte de change, montant net	5	<b>(182)</b>	(350)	<b>307</b>	(836)
Profit à la réévaluation		-	-	-	(2 555)
Coûts de transaction		-	1	-	56
Réévaluation du paiement conditionnel	14	<b>(83)</b>	(43)	<b>411</b>	(109)
Frais de recherche		<b>4</b>	6	<b>23</b>	15
(Profit) perte à la sortie d'actifs	7	<b>795</b>	(1)	<b>794</b>	-
Autres (produits) charges, montant net		<b>(11)</b>	(2)	<b>(11)</b>	(4)
<b>Résultat des activités poursuivies avant impôt sur le résultat</b>		<b>(507)</b>	158	<b>(1 969)</b>	3 644
Charge (produit) d'impôt sur le résultat	10	<b>(265)</b>	(117)	<b>(403)</b>	600
<b>Résultat net des activités poursuivies</b>		<b>(242)</b>	275	<b>(1 566)</b>	3 044
<b>Résultat net des activités abandonnées</b>	9	<b>1</b>	(357)	<b>253</b>	(298)
<b>Résultat net</b>		<b>(241)</b>	(82)	<b>(1 313)</b>	2 746
<b>Résultat de base et dilué par action (\$)</b>	11				
Activités poursuivies		<b>(0,20)</b>	0,22	<b>(1,27)</b>	2,87
Activités abandonnées		-	(0,29)	<b>0,21</b>	(0,28)
<b>Résultat net par action</b>		<b>(0,20)</b>	(0,07)	<b>(1,06)</b>	2,59

1) Les chiffres des périodes comparatives ont été retraités afin de rendre compte des activités abandonnées (se reporter à la note 9) et des rajustements de la période d'évaluation liés à l'acquisition dont il est question à la note 8.

Se reporter aux notes annexes des états financiers consolidés (non audités).

# ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT GLOBAL (non audités)

Périodes closes les 30 septembre  
(en millions de dollars)

	Notes	Trimestres clos en		Périodes de neuf mois closes en	
		2018	2017 <sup>1)</sup>	2018	2017 <sup>1)</sup>
<b>Résultat net</b>		<b>(241)</b>	(82)	<b>(1 313)</b>	2 746
<b>Autres éléments du résultat global, après impôt</b>	20				
<i>Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net :</i>					
Écarts actuariels liés aux prestations de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi		<b>5</b>	10	-	1
Variation de la juste valeur des instruments de capitaux propres évalués à la JVAERG		-	(1)	-	(1)
<i>Élément qui pourrait être reclassé en résultat net :</i>					
Écart de change		<b>(83)</b>	(148)	<b>134</b>	(290)
<b>Total des autres éléments du résultat global, après impôt</b>		<b>(78)</b>	(139)	<b>134</b>	(290)
<b>Résultat global</b>		<b>(319)</b>	(221)	<b>(1 179)</b>	2 456

1) Les chiffres des périodes comparatives ont été retraités afin de rendre compte des rajustements de la période d'évaluation liés à l'acquisition dont il est question à la note 8.

Se reporter aux notes annexes des états financiers consolidés (non audités).

# ÉTATS CONSOLIDÉS DE LA SITUATION FINANCIÈRE (non audités)

(en millions de dollars)

	Notes	30 septembre 2018	31 décembre 2017
<b>Actif</b>			
<b>Actif courant</b>			
Trésorerie et équivalents de trésorerie		1 865	610
Comptes débiteurs et produits à recevoir		1 898	1 830
Impôt sur le résultat à recouvrer		-	68
Stocks		1 641	1 389
Gestion des risques	23,24	24	63
Actifs disponibles à la vente	9	481	1 048
<b>Total de l'actif courant</b>		<b>5 909</b>	<b>5 008</b>
Actifs de prospection et d'évaluation	1,12	2 827	3 673
Immobilisations corporelles, montant net	1,13	28 474	29 596
Impôt sur le résultat à recouvrer		147	311
Gestion des risques	23,24	32	2
Autres actifs		61	71
Goodwill		2 272	2 272
<b>Total de l'actif</b>		<b>39 722</b>	<b>40 933</b>
<b>Passif et capitaux propres</b>			
<b>Passif courant</b>			
Comptes créditeurs et charges à payer		2 712	2 627
Partie courante de la dette à long terme	16	1 036	-
Paiement conditionnel	14	161	38
Provisions au titre de contrat déficitaire	15	41	8
Impôt sur le résultat à payer		33	129
Gestion des risques	23,24	557	1 031
Passifs liés aux actifs disponibles à la vente	9	152	603
<b>Total du passif courant</b>		<b>4 692</b>	<b>4 436</b>
Dette à long terme	16	8 788	9 513
Paiement conditionnel	14	332	168
Provisions au titre de contrat déficitaire	15	685	37
Gestion des risques	23,24	23	20
Passifs relatifs au démantèlement	17	1 009	1 029
Autres passifs	18	154	136
Impôt différé		5 415	5 613
<b>Total du passif</b>		<b>21 098</b>	<b>20 952</b>
Capitaux propres		18 624	19 981
<b>Total du passif et des capitaux propres</b>		<b>39 722</b>	<b>40 933</b>

Se reporter aux notes annexes des états financiers consolidés (non audités).

# ÉTATS CONSOLIDÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES (non audités)

(en millions de dollars)

	Capital social (note 19)	Surplus d'apport	Résultats non distribués	CAERG <sup>1)</sup> (note 20)	Total
31 décembre 2016	5 534	4 350	796	910	11 590
Résultat net <sup>2)</sup>	-	-	2 746	-	2 746
Autres éléments du résultat global	-	-	-	(290)	(290)
Total du résultat global	-	-	2 746	(290)	2 456
Actions ordinaires émises	5 506	-	-	-	5 506
Charge de rémunération fondée sur des actions	-	9	-	-	9
Dividendes sur actions ordinaires	-	-	(164)	-	(164)
30 septembre 2017	<b>11 040</b>	<b>4 359</b>	<b>3 378</b>	<b>620</b>	<b>19 397</b>
31 décembre 2017	<b>11 040</b>	<b>4 361</b>	<b>3 937</b>	<b>643</b>	<b>19 981</b>
Résultat net	-	-	(1 313)	-	(1 313)
Autres éléments du résultat global	-	-	-	134	134
Total du résultat global	-	-	(1 313)	134	(1 179)
Charge de rémunération fondée sur des actions	-	5	-	-	5
Dividendes sur actions ordinaires	-	-	(183)	-	(183)
<b>30 septembre 2018</b>	<b>11 040</b>	<b>4 366</b>	<b>2 441</b>	<b>777</b>	<b>18 624</b>

1) Cumul des autres éléments du résultat global.

2) Les chiffres des périodes comparatives ont été retraités afin de rendre compte des rajustements de la période d'évaluation liés à l'acquisition dont il est question à la note 8.

Se reporter aux notes annexes des états financiers consolidés (non audités).

# TABLEAUX CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE (non audités)

Périodes closes les 30 septembre  
(en millions de dollars)

	Notes	Trimestres clos en		Périodes de neuf mois closes en	
		2018	2017	2018	2017
<b>Activités d'exploitation</b>					
Résultat net		(241)	(82)	(1 313)	2 746
Amortissement et épuisement	6,13	539	570	1 733	1 410
Coûts de prospection	6,12	2	1	8	3
Impôt différé	10	(254)	(189)	(210)	736
(Profit) perte latent(e) lié(e) à la gestion des risques	23	(247)	486	(508)	75
(Profit) perte de change latent(e)	5	(196)	(440)	299	(908)
Profit à la réévaluation		-	-	-	(2 555)
Réévaluation du paiement conditionnel	14	(83)	(43)	411	(109)
(Profit) perte sur les activités abandonnées	9	(2)	603	(308)	603
(Profit) perte à la sortie d'actifs	7	795	(1)	794	-
Désactualisation des passifs relatifs au démantèlement		16	19	47	68
Provisions au titre de contrat déficitaire, moins la trésorerie versée	15	626	(2)	681	(7)
Autres		22	58	76	(14)
Variation nette des autres actifs et passifs		(15)	(19)	(50)	(75)
Variation nette du fonds de roulement hors trésorerie		297	(369)	9	186
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>		<b>1 259</b>	<b>592</b>	<b>1 669</b>	<b>2 159</b>
<b>Activités d'investissement</b>					
Acquisition, moins la trésorerie acquise		-	(63)	-	(14 562)
Dépenses d'investissement – Actifs de prospection et d'évaluation	12	(7)	(52)	(20)	(128)
Dépenses d'investissement – Immobilisations corporelles	13	(260)	(391)	(1 070)	(955)
Produit tiré des sorties	7	640	939	1 054	939
Variation nette des investissements et autres		-	(1)	9	-
Variation nette du fonds de roulement hors trésorerie		(73)	80	(213)	53
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>		<b>300</b>	<b>512</b>	<b>(240)</b>	<b>(14 653)</b>
<b>Flux de trésorerie avant les activités de financement, montant net</b>		<b>1 559</b>	<b>1 104</b>	<b>1 429</b>	<b>(12 494)</b>
<b>Activités de financement</b>					
Émission de titres d'emprunt à long terme	25	-	-	-	3 842
Émission (remboursement) de titres d'emprunt à long terme renouvelables, montant net		(7)	3	(20)	33
Émission de titres d'emprunt aux termes de la facilité de crédit-relais liée à la vente d'actifs		-	-	-	3 569
Remboursement de titres d'emprunt aux termes de la facilité de crédit-relais liée à la vente d'actifs		-	(950)	-	(950)
Actions ordinaires émises, moins les frais d'émission	19	-	-	-	2 899
Dividendes sur actions ordinaires	11	(61)	(62)	(183)	(164)
Autres		-	-	(1)	(2)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>		<b>(68)</b>	<b>(1 009)</b>	<b>(204)</b>	<b>9 227</b>
<b>Profit (perte) de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie libellés en devises</b>		<b>(2)</b>	<b>48</b>	<b>30</b>	<b>179</b>
<b>Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>		<b>1 489</b>	<b>143</b>	<b>1 255</b>	<b>(3 088)</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période</b>		<b>376</b>	<b>489</b>	<b>610</b>	<b>3 720</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période</b>		<b>1 865</b>	<b>632</b>	<b>1 865</b>	<b>632</b>

Se reporter aux notes annexes des états financiers consolidés (non audités).

## 1. DESCRIPTION DE L'ENTREPRISE ET INFORMATIONS SECTORIELLES

Cenovus Energy Inc. et ses filiales (collectivement, « Cenovus » ou la « société ») sont engagées dans la mise en valeur, la production et la commercialisation de pétrole brut, de liquides de gaz naturel (« LGN ») et de gaz naturel au Canada; elles mènent aussi des activités de commercialisation et possèdent des installations de raffinage aux États-Unis.

Cenovus est constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*, et ses actions sont cotées à la Bourse de Toronto (« TSX ») et à celle de New York (« NYSE »). Son siège social et bureau administratif est situé au 2600, 500 Centre Street S.E., Calgary (Alberta) T2G 1A6, Canada. L'information sur la base d'établissement des présents états financiers consolidés intermédiaires de la société se trouve à la note 2.

La direction a établi les secteurs opérationnels en fonction de renseignements examinés périodiquement aux fins de prise de décisions, d'affectation des ressources et d'évaluation de la performance opérationnelle par les principaux décideurs de Cenovus en ce qui a trait aux activités d'exploitation. La société évalue la performance financière de ses secteurs opérationnels principalement en fonction des marges d'exploitation. Les secteurs à présenter de la société sont les suivants :

- **Sables bitumineux**, secteur comprenant la mise en valeur et la production de bitume et de gaz naturel dans le nord-est de l'Alberta. Les actifs de bitume de Cenovus comprennent Foster Creek, Christina Lake et Narrows Lake, de même que des projets aux premiers stades de la mise en valeur. La participation de la société dans certains de ses gisements exploités dans le secteur des sables bitumineux, notamment Foster Creek, Christina Lake et Narrows Lake, est passée de 50 % à 100 % le 17 mai 2017.
- **Deep Basin**, secteur comprenant environ trois millions d'acres nettes de terrains, principalement dans les zones d'exploitation Elmworth-Wapiti, Kaybob-Edson et Clearwater, riches en gaz naturel et en LGN. Les actifs sont situés en Alberta et en Colombie-Britannique et comprennent des participations dans de nombreuses installations de traitement du gaz naturel. Les actifs dans le Deep Basin ont été acquis le 17 mai 2017.
- **Raffinage et commercialisation**, secteur responsable du transport, de la vente et du raffinage du pétrole brut transformé en pétrole raffiné et en produits chimiques. Cenovus détient, conjointement avec Phillips 66, société américaine non liée cotée en bourse, deux raffineries situées aux États-Unis. De plus, Cenovus possède et exploite un terminal de transport ferroviaire de pétrole brut en Alberta. Le secteur Raffinage et commercialisation coordonne les projets de commercialisation et de transport qu'entreprend Cenovus pour optimiser les gammes de produits, les points de livraison, les engagements de transport et la diversification de la clientèle. La commercialisation du pétrole brut et du gaz naturel provenant du Canada, y compris les ventes de produits physiques réglées aux États-Unis, est considérée comme étant effectuée par une entreprise canadienne. Les achats et les ventes de pétrole brut et de gaz naturel provenant des États-Unis sont affectés aux activités américaines.
- **Activités non sectorielles et éliminations**, secteur comprenant essentiellement les profits et pertes latents comptabilisés sur les instruments financiers dérivés, les profits et pertes à la sortie d'actifs et les frais généraux, frais d'administration, frais de financement et frais de recherche liés à l'ensemble des activités de Cenovus. Lorsqu'un instrument financier est réglé, le profit ou la perte réalisé est comptabilisé dans le secteur à présenter auquel se rapporte l'instrument dérivé. Les éliminations comprennent les ajustements au titre de l'usage interne de la production de gaz naturel entre les secteurs, de la production de pétrole brut utilisée comme charges d'alimentation par le secteur Raffinage et commercialisation et du résultat intersectoriel non réalisé sur les stocks. Les éliminations sont inscrites aux prix de transfert selon les prix en vigueur sur le marché. Le secteur Activités non sectorielles et éliminations est imputé au Canada, hormis le profit ou la perte latent lié à la gestion des risques, qui est imputé au pays de résidence de l'entité effectuant l'opération concernée.

En 2017, la société annonçait son intention de se départir de son secteur Hydrocarbures classiques, notamment les actifs de pétrole lourd à Pelican Lake, le projet de récupération assistée des hydrocarbures au dioxyde de carbone de Weyburn et le pétrole brut classique, les actifs de LGN et de gaz naturel des zones Suffield et Palliser dans le sud de l'Alberta. Par conséquent, le résultat d'exploitation connexe a été inscrit à titre d'activités abandonnées (se reporter à la note 9). Le 5 janvier 2018, la totalité des actifs du secteur Hydrocarbures classiques ont été vendus.

Les tableaux qui suivent présentent l'information financière d'abord par secteur et, ensuite, par produit et par emplacement géographique.

**A) Résultats d'exploitation – Informations sectorielles et opérationnelles**

Trimestres clos les 30 septembre	Sables bitumineux		Deep Basin		Raffinage et commercialisation	
	2018	2017	2018	2017	2018	2017
<b>Produits des activités ordinaires</b>						
Chiffre d'affaires brut	2 992	2 210	214	200	3 126	2 161
Moins les redevances	275	54	11	13	-	-
	<b>2 717</b>	2 156	<b>203</b>	187	<b>3 126</b>	2 161
<b>Charges</b>						
Marchandises achetées	-	-	-	-	2 483	1 782
Frais de transport et de fluidification	1 482	1 066	20	22	-	-
Charges d'exploitation	230	259	103	101	209	168
Impôts sur la production et impôts miniers	-	-	-	-	-	-
(Profit) perte lié(e) à la gestion des risques	323	9	7	-	(2)	-
<b>Marge d'exploitation</b>	<b>682</b>	822	<b>73</b>	64	<b>436</b>	211
Amortissement et épuisement	374	393	95	109	56	53
Coûts de prospection	2	1	-	-	-	-
<b>Résultat sectoriel</b>	<b>306</b>	428	<b>(22)</b>	(45)	<b>380</b>	158

Trimestres clos les 30 septembre	Activités non sectorielles et éliminations		Résultat consolidé	
	2018	2017	2018	2017
<b>Produits des activités ordinaires</b>				
Chiffre d'affaires brut	(189)	(118)	6 143	4 453
Moins les redevances	-	-	286	67
	<b>(189)</b>	(118)	<b>5 857</b>	4 386
<b>Charges</b>				
Marchandises achetées	(147)	(115)	2 336	1 667
Frais de transport et de fluidification	(8)	(5)	1 494	1 083
Charges d'exploitation	(36)	(3)	506	525
Impôts sur la production et impôts miniers	-	-	-	-
(Profit) perte lié(e) à la gestion des risques	(250)	487	78	496
Amortissement et épuisement	14	15	539	570
Coûts de prospection	-	-	2	1
<b>Résultat sectoriel</b>	<b>238</b>	(497)	<b>902</b>	44
Frais généraux et frais d'administration	78	114	78	114
Provisions au titre de contrat déficitaire	630	2	630	2
Charges financières	183	191	183	191
Produit d'intérêts	(5)	(32)	(5)	(32)
(Profit) perte de change, montant net	(182)	(350)	(182)	(350)
Profit à la réévaluation	-	-	-	-
Coûts de transaction	-	1	-	1
Réévaluation du paiement conditionnel	(83)	(43)	(83)	(43)
Frais de recherche	4	6	4	6
(Profit) perte à la sortie d'actifs	795	(1)	795	(1)
Autres (produits) charges, montant net	(11)	(2)	(11)	(2)
	<b>1 409</b>	(114)	<b>1 409</b>	(114)
<b>Résultat des activités poursuivies avant impôt sur le résultat</b>			<b>(507)</b>	158
Charge (produit) d'impôt sur le résultat			<b>(265)</b>	(117)
<b>Résultat net des activités poursuivies</b>			<b>(242)</b>	275

NOTES ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (non audités)  
Tous les montants sont exprimés en millions de dollars, sauf indication contraire  
Période close le 30 septembre 2018

Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	Sables bitumineux		Deep Basin		Raffinage et commercialisation	
	2018	2017	2018	2017	2018	2017
<b>Produits des activités ordinaires</b>						
Chiffre d'affaires brut	8 646	4 938	714	324	8 135	7 162
Moins les redevances	512	117	62	21	-	-
	<b>8 134</b>	4 821	<b>652</b>	303	<b>8 135</b>	7 162
<b>Charges</b>						
Marchandises achetées	-	-	-	-	6 664	6 295
Frais de transport et de fluidification	4 616	2 511	72	32	-	-
Charges d'exploitation	789	663	303	156	724	579
Impôts sur la production et impôts miniers	-	-	1	-	-	-
(Profit) perte lié(e) à la gestion des risques	1 465	72	26	-	2	4
<b>Marge d'exploitation</b>	<b>1 264</b>	1 575	<b>250</b>	115	<b>745</b>	284
Amortissement et épuisement	1 119	847	406	164	165	162
Coûts de prospection	8	1	-	-	-	-
<b>Résultat sectoriel</b>	<b>137</b>	727	<b>(156)</b>	(49)	<b>580</b>	122

Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	Activités non sectorielles et éliminations		Résultat consolidé	
	2018	2017	2018	2017
<b>Produits des activités ordinaires</b>				
Chiffre d'affaires brut	(622)	(322)	16 873	12 102
Moins les redevances	-	-	574	138
	<b>(622)</b>	(322)	<b>16 299</b>	11 964
<b>Charges</b>				
Marchandises achetées	(475)	(314)	6 189	5 981
Frais de transport et de fluidification	(15)	(9)	4 673	2 534
Charges d'exploitation	(133)	(6)	1 683	1 392
Impôts sur la production et impôts miniers	-	-	1	-
(Profit) perte lié(e) à la gestion des risques	(510)	(67)	983	9
Amortissement et épuisement	43	47	1 733	1 220
Coûts de prospection	-	-	8	1
<b>Résultat sectoriel</b>	<b>468</b>	27	<b>1 029</b>	827
Frais généraux et frais d'administration	304	211	304	211
Provisions au titre de contrat déficitaire	692	6	692	6
Charges financières	489	458	489	458
Produit d'intérêts	(11)	(59)	(11)	(59)
(Profit) perte de change, montant net	307	(836)	307	(836)
Profit à la réévaluation	-	(2 555)	-	(2 555)
Coûts de transaction	-	56	-	56
Réévaluation du paiement conditionnel	411	(109)	411	(109)
Frais de recherche	23	15	23	15
(Profit) perte à la sortie d'actifs	794	-	794	-
Autres (produits) charges, montant net	(11)	(4)	(11)	(4)
	<b>2 998</b>	(2 817)	<b>2 998</b>	(2 817)
<b>Résultat des activités poursuivies avant impôt sur le résultat</b>			<b>(1 969)</b>	3 644
Charge (produit) d'impôt sur le résultat			<b>(403)</b>	600
<b>Résultat net des activités poursuivies</b>			<b>(1 566)</b>	3 044

## B) Produits des activités ordinaires par type de produit

Périodes closes les 30 septembre	Trimestres clos en		Périodes de neuf mois closes en	
	2018	2017	2018	2017
<b>Activités en amont</b>				
Pétrole brut	2 746	2 178	8 229	4 845
Gaz naturel	64	79	239	151
LGN	95	68	269	100
Autres	15	18	49	28
<b>Produits raffinés</b>	<b>2 633</b>	<b>1 809</b>	<b>6 711</b>	<b>5 204</b>
<b>Optimisation des marchés</b>	<b>493</b>	<b>352</b>	<b>1 424</b>	<b>1 958</b>
<b>Activités non sectorielles et éliminations</b>	<b>(189)</b>	<b>(118)</b>	<b>(622)</b>	<b>(322)</b>
<b>Produits des activités ordinaires tirés des activités poursuivies</b>	<b>5 857</b>	<b>4 386</b>	<b>16 299</b>	<b>11 964</b>

## C) Information géographique

Périodes closes les 30 septembre	Produits des activités ordinaires			
	Trimestres clos en		Périodes de neuf mois closes en	
	2018	2017	2018	2017
Canada	3 218	2 577	9 545	6 753
États-Unis	2 639	1 809	6 754	5 211
<b>Résultat consolidé</b>	<b>5 857</b>	<b>4 386</b>	<b>16 299</b>	<b>11 964</b>

	Actif non courant <sup>1)</sup>	
	30 septembre 2018	31 décembre 2017
Canada <sup>2)</sup>	29 668	31 756
États-Unis	3 966	3 856
<b>Résultat consolidé</b>	<b>33 634</b>	<b>35 612</b>

1) Tient compte des actifs de prospection et d'évaluation, des immobilisations corporelles, des autres actifs et du goodwill.

2) Certains biens de pétrole brut et de gaz naturel des secteurs Hydrocarbures classiques et Deep Basin, qui se situent au Canada, ont été reclassés dans l'actif courant à titre d'actifs disponibles à la vente.

## D) Actifs de prospection et d'évaluation, immobilisations corporelles, goodwill et total de l'actif

	Activités de prospection et d'évaluation		Immobilisations corporelles	
	30 septembre 2018	31 décembre 2017	30 septembre 2018	31 décembre 2017
Sables bitumineux	611	617	21 914	22 320
Deep Basin	2 216	3 056	2 211	3 019
Raffinage et commercialisation	-	-	4 077	3 967
Activités non sectorielles et éliminations	-	-	272	290
<b>Résultat consolidé</b>	<b>2 827</b>	<b>3 673</b>	<b>28 474</b>	<b>29 596</b>

	Goodwill		Total de l'actif	
	30 septembre 2018	31 décembre 2017	30 septembre 2018	31 décembre 2017
Sables bitumineux	2 272	2 272	26 295	26 799
Deep Basin	-	-	5 044	6 694
Hydrocarbures classiques	-	-	29	644
Raffinage et commercialisation	-	-	5 972	5 432
Activités non sectorielles et éliminations	-	-	2 382	1 364
<b>Résultat consolidé</b>	<b>2 272</b>	<b>2 272</b>	<b>39 722</b>	<b>40 933</b>

## E) Dépenses d'investissement<sup>1)</sup>

Périodes closes les 30 septembre	Trimestres clos en		Périodes de neuf mois closes en	
	2018	2017	2018	2017
<b>Investissement</b>				
Sables bitumineux	176	273	718	660
Deep Basin	22	64	193	77
Hydrocarbures classiques	-	42	-	180
Raffinage et commercialisation	59	38	147	124
Activités non sectorielles et éliminations	14	21	29	37
	<b>271</b>	438	<b>1 087</b>	1 078
<b>Acquisition</b>				
Sables bitumineux <sup>2)</sup>	318	3	318	11 607
Deep Basin	1	67	8	6 694
<b>Dépenses d'investissement totales</b>	<b>590</b>	508	<b>1 413</b>	19 379

- 1) Comprennent les dépenses consacrées aux immobilisations corporelles, aux actifs de prospection et d'évaluation et aux actifs disponibles à la vente.  
2) Dans le cadre de l'acquisition dont il est question à la note 8, Cenovus a été réputée avoir cédé la participation qu'elle détenait dans FCCL Partnership et avoir acquis de nouveau cette participation à la juste valeur tel qu'il est requis par la Norme internationale d'information financière 3, Regroupement d'entreprises (« IFRS 3 »), élément qui n'a pas été pris en compte dans le tableau précédent. La valeur comptable de la participation précédemment détenue était de 9 081 M\$, et la juste valeur estimative s'établissait à 11 605 M\$ au 17 mai 2017.

## 2. BASE D'ÉTABLISSEMENT ET DÉCLARATION DE CONFORMITÉ

Dans les présents états financiers consolidés intermédiaires, tous les montants en dollars sont exprimés en dollars canadiens, à moins d'indication contraire. Les symboles « \$ CA » et « \$ » désignent le dollar canadien et le symbole « \$ US » désigne le dollar américain.

Les présents états financiers consolidés intermédiaires ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB ») applicables à la préparation des états financiers intermédiaires, notamment l'International Accounting Standard 34 *Information financière intermédiaire* (« IAS 34 »), et selon les mêmes méthodes comptables et méthodes de calcul qui ont servi à la préparation des états financiers consolidés annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2017, exception faite de ce qui est mentionné à la note 3 et de l'impôt sur le résultat. L'impôt sur le résultat des périodes intermédiaires est calculé selon le taux d'imposition qui serait applicable au résultat annuel total prévu.

Certaines informations et informations à fournir dans les notes annexes figurant normalement dans les états financiers consolidés annuels ont été résumées ou fournies pour l'ensemble de l'exercice seulement. Il convient donc de prendre connaissance des états financiers consolidés intermédiaires parallèlement aux états financiers consolidés annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, lesquels ont été dressés selon les IFRS telles qu'elles ont été publiées par l'IASB.

Les présents états financiers consolidés intermédiaires ont été approuvés par le comité d'audit le 30 octobre 2018.

## 3. MODIFICATIONS DE MÉTHODES COMPTABLES

### A) Adoption d'IFRS 9, Instruments financiers

Avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> janvier 2018, la société a adopté IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 »), qui a remplacé IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation* (« IAS 39 »). La société a appliqué la nouvelle norme de manière rétrospective et, conformément aux dispositions transitoires, les données comparatives n'ont pas été retraitées. L'adoption d'IFRS 9 n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers consolidés de la société.

La nature des principales modifications aux méthodes comptables de la société découlant de l'adoption d'IFRS 9 et leur incidence sont résumées ci-après.

#### Classement des actifs financiers et des passifs financiers

IFRS 9 comprend trois principales catégories d'évaluation pour les actifs financiers, soit au coût amorti, à la juste valeur par le biais du résultat global (« JVAERG ») et à la juste valeur par le biais du résultat net (« JVRN »). Les catégories qui existaient selon IAS 39, soit détenus jusqu'à l'échéance, prêts et créances et disponibles à la vente, ont été éliminées. IFRS 9 établit le classement des actifs financiers selon les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels et le modèle économique de la société appliqué pour la gestion des actifs financiers. En outre, les dérivés incorporés ne sont pas séparés si le contrat hôte est un actif financier entrant dans le champ d'application d'IFRS 9. Le contrat hybride est plutôt considéré dans son ensemble aux fins du classement et de l'évaluation.

IFRS 9 conserve essentiellement les exigences existantes d'IAS 39 concernant le classement des passifs financiers. Les différences entre les deux normes n'ont pas eu d'incidence sur la société au moment de la transition.

### Dépréciation d'actifs financiers

IFRS 9 remplace le modèle fondé sur les pertes subies selon IAS 39 par un modèle fondé sur les pertes de crédit attendues. Le nouveau modèle de dépréciation s'applique aux actifs financiers évalués au coût amorti, aux actifs sur contrat et aux titres de créance évalués à la JVAERG. En vertu d'IFRS 9, les pertes de crédit seront comptabilisées plus tôt que selon IAS 39.

Le modèle fondé sur les pertes de crédit attendues s'applique aux créances de la société. Au 30 septembre 2018, environ 90 % des charges à payer, des entreprises communes et des créances clients de la société étaient de bonne qualité, et plus de 98 % étaient en souffrance depuis moins de 60 jours. Les pertes de crédit attendues moyennes sur les charges à payer et les créances clients de la société s'établissaient à 0,4 % au 30 septembre 2018.

### Transition

Le 1<sup>er</sup> janvier 2018, la société a :

- établi le modèle économique utilisé pour gérer ses actifs financiers et classer ses instruments financiers dans la catégorie appropriée selon IFRS 9;
- désigné certains placements dans des instruments de capitaux propres de sociétés fermées, précédemment classés comme disponibles à la vente, à la JVAERG;
- appliqué le modèle fondé sur les pertes de crédit attendues aux actifs financiers classés comme évalués au coût amorti.

Le classement et l'évaluation des instruments financiers conformément à IFRS 9 n'ont pas eu d'incidence importante sur les résultats non distribués d'ouverture de la société au 1<sup>er</sup> janvier 2018. En outre, l'application du modèle fondé sur les pertes de crédit attendues aux actifs financiers classés comme évalués au coût amorti n'a pas donné lieu à d'ajustements importants à la date de transition.

Le tableau suivant présente les catégories d'évaluation initiales selon IAS 39 et les nouvelles catégories d'évaluation selon IFRS 9 au 1<sup>er</sup> janvier 2018 pour chaque catégorie d'actifs financiers et de passifs financiers de la société. La société ne détient aucun actif sur contrat ou titre de créance évalué à la JVAERG.

Instrument financier	Catégorie d'évaluation <sup>1)</sup>	
	IAS 39	IFRS 9
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Prêts et créances	Coût amorti
Comptes débiteurs et produits à recevoir	Prêts et créances	Coût amorti
Actifs liés à la gestion des risques	JVRN	JVRN
Placements en titres de capitaux propres	Actifs financiers disponibles à la vente	JVAERG
Créances à long terme	Prêts et créances	Coût amorti
Comptes créditeurs et charges à payer	Passifs financiers évalués au coût amorti	Coût amorti
Passifs liés à la gestion des risques	JVRN	JVRN
Païement conditionnel	JVRN	JVRN
Emprunts à court terme	Passifs financiers évalués au coût amorti	Coût amorti
Dette à long terme	Passifs financiers évalués au coût amorti	Coût amorti

1) Aucun ajustement n'a été apporté à la valeur comptable des instruments financiers découlant du changement de classement d'IAS 39 à IFRS 9.

### B) Adoption d'IFRS 15, Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients

Avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> janvier 2018, la société a adopté IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients* (« IFRS 15 »), qui remplace IAS 11, *Contrats de construction*, IAS 18, *Produits des activités ordinaires* et plusieurs interprétations liées aux produits des activités ordinaires. Cenovus a adopté IFRS 15 selon la méthode rétrospective modifiée cumulative en appliquant les mesures de simplification suivantes :

- a choisi d'appliquer la norme de manière rétrospective uniquement aux contrats qui n'ont pas été conclus au 1<sup>er</sup> janvier 2018;
- en ce qui concerne les contrats modifiés, a évalué le contrat d'origine avec toute modification au contrat à la date d'application initiale.

L'adoption d'IFRS 15 n'a pas eu d'incidence importante sur le calendrier et l'évaluation des produits des activités ordinaires. IFRS 15 renferme cependant de nouvelles directives en matière de présentation de l'information.

### C) Mise à jour des principales méthodes comptables

#### Instruments financiers

La société a appliqué IFRS 9 de manière rétrospective, mais a choisi de ne pas retraiter les données comparatives. Ainsi, les données comparatives présentées continuent d'être comptabilisées selon les précédentes méthodes comptables de la société figurant dans les états financiers consolidés annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

La méthode comptable suivante s'applique à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018 :

Les instruments financiers sont comptabilisés lorsque la société devient une partie aux dispositions contractuelles de l'instrument. Les actifs financiers et les passifs financiers sont compensés seulement lorsque la société possède le droit établi de le faire et qu'elle a l'intention de les régler sur une base nette ou de régler l'actif et le passif en même temps.

La société établit ses évaluations de la juste valeur selon une hiérarchie à trois niveaux en fonction du caractère observable des données d'entrée comme suit :

- les données d'entrée de niveau 1 s'entendent des cours cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques;
- les données d'entrée de niveau 2 sont des données, autres que les cours du marché inclus dans les données d'entrée de niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement;
- les données d'entrée de niveau 3 sont des données non observables concernant l'actif ou le passif.

#### **Classement et évaluation des actifs financiers**

Le classement initial d'un actif financier dépend du modèle économique de la société appliqué pour la gestion des actifs financiers et des modalités contractuelles des flux de trésorerie. La société a classé ses actifs financiers selon trois catégories d'évaluation :

- **Coût amorti** : Comprend les actifs détenus selon un modèle économique dont l'objectif est de détenir des actifs dans le but de percevoir des flux de trésorerie contractuels et les modalités contractuelles de l'actif financier prévoient, à des dates précises, des flux de trésorerie qui représentent uniquement des paiements en capital et intérêts.
- **JVAERG** : Comprend les actifs détenus selon un modèle économique dont l'objectif est atteint à la fois par la perception de flux de trésorerie contractuels et par la vente d'actifs financiers en vertu duquel les modalités contractuelles de l'actif financier prévoient, à des dates précises, des flux de trésorerie qui représentent uniquement des paiements en capital et intérêts.
- **JVRN** : Comprend les actifs qui ne répondent pas aux critères de l'évaluation au coût amorti ou à la JVAERG et qui sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. Tient compte des actifs financiers dérivés.

À la comptabilisation initiale, la société peut désigner irrévocablement un actif financier répondant aux critères de l'évaluation au coût amorti ou à la JVAERG comme étant évalué à la JVRN si cette désignation élimine ou réduit sensiblement une incohérence dans la comptabilisation. La société peut faire le choix irrévocable, au moment de la comptabilisation initiale, de présenter dans les autres éléments du résultat global les variations futures de la juste valeur d'un placement en instruments de capitaux propres qui n'est pas détenu à des fins de transaction. La société ne reclasse pas en résultat net les variations de juste valeur lorsqu'elle décomptabilise les placements. Par contre, les dividendes générés par le rendement des placements sont toujours portés en résultat net. Ce choix est appliqué pour chaque placement distinct.

À la comptabilisation initiale, la société évalue un actif financier à sa juste valeur majorée, dans le cas d'un actif financier qui n'est pas classé comme étant à la JVRN, des coûts de transaction directement attribuables à l'acquisition de l'actif financier. Les coûts de transaction attribuables à des actifs financiers comptabilisés à la JVRN sont passés en charges au résultat net.

Les actifs financiers sont reclassés après leur comptabilisation initiale uniquement si des changements sont apportés au modèle économique appliqué pour la gestion de ces actifs financiers. Les actifs financiers concernés seront reclassés le premier jour de la première période de présentation de l'information financière suivant le changement apporté au modèle économique.

Un actif financier est décomptabilisé lorsque les droits de recevoir les flux de trésorerie liés à l'actif sont arrivés à expiration ou ont été transférés et que la société a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété.

#### **Dépréciation d'actifs financiers**

La société comptabilise les corrections de valeur au titre des pertes de crédit attendues sur ses actifs financiers qui sont évalués au coût amorti. En raison de la nature de ses actifs financiers, Cenovus évalue les corrections de valeur à un montant correspondant aux pertes de crédit attendues sur la durée de vie prévue. Les pertes de crédit attendues sur la durée de vie correspondent aux pertes de crédit attendues devant découler de tous les cas de défaut envisageables sur la durée de vie prévue d'un actif financier. Les pertes de crédit attendues représentent une estimation, établie par pondération probabiliste, des pertes de crédit. Les pertes de crédit sont évaluées à la valeur actuelle des insuffisances de la trésorerie (soit l'écart entre les flux de trésorerie contractuels à payer à l'entité et les flux de trésorerie qu'elle prévoit recevoir). Les pertes de crédit attendues sont actualisées au taux d'intérêt effectif de l'actif financier connexe. La société ne détient aucun actif financier assorti d'une composante financement.

### **Classement et évaluation des passifs financiers**

Un passif financier est initialement classé comme étant évalué au coût amorti ou à la JVRN. Un passif financier est classé comme étant évalué à la JVRN s'il est détenu à des fins de transaction, s'il est un dérivé ou s'il est désigné à la JVRN à la comptabilisation initiale. Le classement d'un passif financier est irrévocable.

Les passifs financiers à la JVRN (autres que les passifs financiers désignés à la JVRN) sont évalués à la juste valeur, les variations de celle-ci ainsi que la charge d'intérêts étant inscrites en résultat net. Les autres passifs financiers sont initialement évalués à la juste valeur, après déduction des coûts de transaction directement attribuables, et sont ensuite comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. La charge d'intérêts et les profits et pertes de change sont comptabilisés en résultat net. Les profits et les pertes, le cas échéant, à la décomptabilisation sont également inscrits en résultat net.

Un passif financier est décomptabilisé lorsque l'obligation est acquittée, annulée ou si elle a expiré. Lorsqu'un passif financier existant est remplacé par un autre avec la même contrepartie selon des conditions substantiellement différentes, ou lorsque les conditions d'un passif existant sont modifiées de façon substantielle, cet échange ou cette modification est traité comme une décomptabilisation du passif initial, et un nouveau passif financier doit être comptabilisé. Lorsque les conditions d'un passif financier existant sont modifiées, mais que les changements ne sont pas considérés comme importants, cet événement est comptabilisé comme une modification au passif financier existant. Si un passif a fait l'objet de changements importants, il est considéré comme éteint, et un profit ou une perte est inscrit en résultat net en fonction de l'écart entre la valeur comptable du passif décomptabilisé et la juste valeur du passif révisé. Si un passif a fait l'objet de changements peu importants, le coût amorti du passif est réévalué en fonction des nouveaux flux de trésorerie, et un profit ou une perte est inscrit en résultat net.

### **Dérivés**

Les instruments financiers dérivés sont utilisés pour gérer les risques de marché liés aux prix des marchandises, aux cours de change et aux taux d'intérêt. La société a mis en place des politiques et des procédures en ce qui concerne la documentation et les approbations requises quant à l'utilisation d'instruments financiers dérivés. Lorsqu'un instrument financier particulier est acquis, la société détermine, tant au moment de l'acquisition que par la suite, si l'instrument qui est utilisé à l'égard d'une opération donnée permet ou non de compenser efficacement les variations de la juste valeur ou des flux de trésorerie de la transaction.

Les actifs et passifs liés à la gestion des risques sont des instruments financiers dérivés classés comme étant évalués à la JVRN, sauf s'ils sont désignés aux fins de la comptabilité de couverture. Les instruments dérivés qui ne sont pas des couvertures admissibles ou qui ne sont pas désignés comme étant des couvertures sont comptabilisés à la valeur du marché dans les états consolidés de la situation financière à titre d'actif ou de passif, les variations de la juste valeur étant constatées en résultat net en tant que profit ou perte lié à la gestion des risques. La juste valeur estimative de tous les instruments dérivés repose sur des prix cotés sur les marchés ou, en l'absence de tels prix, sur des indications et des prévisions des marchés provenant de tiers.

### **Comptabilisation des produits des activités ordinaires**

Les produits des activités ordinaires sont évalués selon la contrepartie précisée dans un contrat conclu avec un client et ils ne tiennent pas compte des montants recouvrés au nom de tiers. Cenovus comptabilise les produits des activités ordinaires lorsqu'elle cède le contrôle du produit ou du service à un client, soit habituellement lorsque le titre passe de la société à son client.

Les transactions d'achat et de vente de marchandises auprès d'une même partie conclues en considération l'une de l'autre sont comptabilisées au montant net. Les produits liés aux services offerts dans le cadre desquels Cenovus agit comme mandataire sont comptabilisés lorsque les services sont fournis.

Cenovus comptabilise les produits des activités ordinaires provenant des principaux produits et services suivants :

- Vente de pétrole brut, de gaz naturel et de LGN
- Vente de produits pétroliers et de produits raffinés
- Commercialisation et services de transport
- Droits liés aux services de transbordement d'hydrocarbures

La société respecte ses obligations de fournir une prestation déterminées dans les contrats avec les clients à la livraison du pétrole brut, du gaz naturel, des LGN et des produits pétroliers et raffinés, soit normalement au fil du temps. Les obligations de fournir une prestation liées à la commercialisation, aux services de transport et aux services de transbordement sont respectées à un moment donné lorsque le service est fourni. Cenovus vend sa production de pétrole brut, de gaz naturel et de LGN, et ses produits pétroliers et raffinés en vertu de contrats à prix variables. Le prix de transaction dans le cadre de contrat à prix variable repose sur le prix des marchandises, ajusté au titre de la qualité, de l'emplacement et d'autres facteurs. Le montant des produits des activités ordinaires comptabilisés repose sur le prix de transaction convenu, et les variations des prix de transaction sont comptabilisées au cours de la même période. Les frais associés à la commercialisation, aux services de transport et aux services de transbordement sont fondés sur des contrats à prix fixe.

Les transactions génératrices de produits de Cenovus ne contiennent aucune composante financement importante et les paiements sont habituellement exigibles dans les 30 jours suivant la comptabilisation des produits des activités ordinaires. La société n'ajuste pas les prix de transaction visant à rendre compte de la composante financement importante lorsque la période entre le transfert des biens ou des services promis aux clients et le paiement du client est inférieure à un an. La société ne présente pas d'information sur les obligations de prestation qui restent à remplir dont la durée initiale prévue est de un an ou moins, et elle n'a aucun contrat à long terme dont les obligations de prestation n'ont pas été satisfaites.

#### **D) Nouvelles normes et interprétations comptables n'ayant pas encore été adoptées**

Une description des nouvelles normes et interprétations comptables qui seront adoptées au cours de périodes futures se trouve dans les notes annexes aux états financiers consolidés annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2017. Les paragraphes qui suivent contiennent une mise à jour de l'information fournie dans les états financiers consolidés annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

#### **Contrats de location**

Le 13 janvier 2016, l'IASB a publié IFRS 16, *Contrats de location* (« IFRS 16 »), qui impose aux entités de comptabiliser à l'état de la situation financière les créances et les obligations au titre de contrats de location. En ce qui concerne les preneurs, IFRS 16 annule le classement des contrats de location à titre soit de contrats de location simple, soit de contrats de location-financement, tous les contrats de location étant considérés comme des contrats de location-financement. Certains contrats de location à court terme (moins de 12 mois) et contrats de location visant des actifs de faible valeur (au sens défini dans la norme) ne sont pas visés par ces dispositions et peuvent encore être traités comme des contrats de location simple.

Les bailleurs continuent de classer les contrats de location selon le modèle de classement double. Le classement détermine quand et comment le bailleur doit comptabiliser les produits locatifs, et quelles sont les créances à comptabiliser.

IFRS 16 sera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019. La norme peut être appliquée de manière rétrospective ou selon une approche rétrospective modifiée. Ainsi, l'information financière de la période précédente n'a pas à être retraitée, car, selon l'approche rétrospective modifiée, l'effet cumulatif de la mise en application de la norme doit être constaté à titre d'ajustement des résultats non distribués d'ouverture. La société a l'intention d'employer l'approche rétrospective modifiée lors de l'adoption d'IFRS 16.

La société a effectué une première évaluation des répercussions possibles sur ses états financiers consolidés. L'effet réel de l'application d'IFRS 16 aux états financiers consolidés de la période de l'adoption initiale dépendra de la conjoncture économique future, et notamment du taux d'emprunt de Cenovus au 1<sup>er</sup> janvier 2019, de la composition du portefeuille de contrats de location de la société à la date de l'adoption, de la décision de la société d'exercer ou non les options de renouvellement, le cas échéant, et de la mesure avec laquelle la société se prévautra des mesures de simplification permises.

La société prévoit que l'effet le plus marqué de l'adoption d'IFRS 16 sera la comptabilisation d'actifs au titre des droits d'utilisation et des obligations locatives correspondantes relativement aux contrats de location simple visant des locaux pour bureaux. De plus, la nature des charges liées à ces contrats sera modifiée, car aux termes d'IFRS 16, on ne comptabilise plus les paiements de location liés à un contrat de location simple en charges sur une base linéaire, mais plutôt une charge d'amortissement relative à l'actif au titre du droit d'utilisation et une charge financière relative à l'obligation locative.

À l'adoption d'IFRS 16, la société comptabilisera les obligations locatives se rapportant aux contrats de location selon les principes de la nouvelle norme. Ces obligations seront évaluées à la valeur actualisée des paiements de loyers résiduels, calculée à l'aide du taux d'emprunt marginal de la société au 1<sup>er</sup> janvier 2019. L'actif au titre du droit d'utilisation correspondant sera initialement évalué à un montant égal à l'obligation locative au 1<sup>er</sup> janvier 2019, sans effet sur les résultats non distribués.

À l'adoption initiale, la société a l'intention d'utiliser les mesures de simplification permises énumérées ci-après. Certaines de ces mesures peuvent être exercées contrat par contrat, les autres étant applicables par catégorie de biens sous-jacents. La direction s'affaire à évaluer si certains contrats de location ou catégories de biens ne seront pas visés par les mesures de simplification.

- Appliquer un taux d'actualisation unique à un portefeuille de contrats de location présentant des caractéristiques similaires;
- Comptabiliser les contrats de location dont la durée à courir est inférieure à douze mois au 1<sup>er</sup> janvier 2019 comme s'il s'agissait de contrats de location à court terme;
- Comptabiliser en charges les paiements de loyers et ne pas comptabiliser d'actif au titre du droit d'utilisation à l'égard des contrats dont le bien sous-jacent est de faible valeur;
- Utiliser des connaissances acquises a posteriori pour déterminer la durée d'un contrat de location qui contient des options de prolongation ou de résiliation;

- S'appuyer sur l'évaluation effectuée précédemment par la société conformément à IAS 37 pour les contrats déficitaires au lieu de soumettre l'actif au titre du droit d'utilisation à un nouveau test de dépréciation au 1<sup>er</sup> janvier 2019.

Pour l'heure, la société n'a pas l'intention d'appliquer ces mesures de simplification de manière permanente.

Cenovus a chargé de la transition une équipe multidisciplinaire réunie à cette fin, et a élaboré un plan détaillé de mise en œuvre. Elle a par ailleurs établi un processus d'analyse des contrats afin de repérer les éventuels contrats de location, et elle effectue maintenant des évaluations détaillées des contrats susceptibles d'entrer dans le champ d'application d'IFRS 16 et apporte des changements aux lignes directrices, aux contrôles internes, aux systèmes d'information ainsi qu'aux processus commerciaux et comptables.

#### 4. CHARGES FINANCIÈRES

Périodes closes les 30 septembre	Trimestres clos en		Périodes de neuf mois closes en	
	2018	2017	2018	2017
Charge d'intérêts – Emprunts à court terme et dette à long terme	133	168	395	405
Prime au remboursement de la dette à long terme (note 16)	27	-	27	-
Désactualisation des passifs relatifs au démantèlement (note 17)	15	16	46	32
Autres	8	7	21	21
	<b>183</b>	<b>191</b>	<b>489</b>	<b>458</b>

#### 5. (PROFIT) PERTE DE CHANGE, MONTANT NET

Périodes closes les 30 septembre	Trimestres clos en		Périodes de neuf mois closes en	
	2018	2017	2018	2017
(Profit) perte de change latent(e) à la conversion des éléments suivants :				
Titres d'emprunt libellés en dollars US et émis au Canada	(171)	(380)	306	(715)
Autres	(25)	(60)	(7)	(193)
<b>(Profit) perte de change latent(e)</b>	<b>(196)</b>	<b>(440)</b>	<b>299</b>	<b>(908)</b>
<b>(Profit) perte de change réalisé(e)</b>	<b>14</b>	<b>90</b>	<b>8</b>	<b>72</b>
	<b>(182)</b>	<b>(350)</b>	<b>307</b>	<b>(836)</b>

#### 6. CHARGES DE DÉPRÉCIATION

##### A) Dépréciation des unités génératrices de trésorerie

###### Dépréciations des activités en amont en 2018

Les unités génératrices de trésorerie (« UGT ») sont évaluées chaque trimestre, ou lorsque les événements et les circonstances indiquent que leur valeur comptable peut être supérieure à leur valeur recouvrable, en vue de déterminer s'il y a des indications de dépréciation. Au 30 septembre 2018, la valeur comptable de l'actif net de la société était supérieure à sa capitalisation boursière. Cette situation est considérée comme un indice possible de dépréciation et la société a analysé d'autres faits et circonstances pertinents, notamment les prix à terme des marchandises sur la durée d'utilité des réserves. Les prix à terme du gaz naturel ont diminué d'environ 7 % depuis que la société a soumis ses UGT en amont à des tests de dépréciation au 30 juin 2018, tandis que les prix à terme du pétrole brut ont augmenté de 3 %. Aucun changement important n'a été apporté aux estimations des coûts des contrats à terme ni à la nature des activités de la société par rapport aux estimations utilisées par la société pour les tests de dépréciation au 30 juin 2018. Au 30 septembre 2018, le goodwill ou les UGT de la société n'avaient subi aucune dépréciation.

Au 31 mars 2018, la baisse des prix à terme du gaz naturel depuis le 31 décembre 2017 ayant été établie comme un indice de dépréciation, les UGT présentant des réserves de gaz naturel ont ainsi été soumises à des tests de dépréciation. Au 31 mars 2018, la société a établi que la valeur comptable de l'UGT Clearwater excédait sa valeur recouvrable, donnant lieu à une perte de valeur de 100 M\$. La perte de valeur a été comptabilisée à titre d'amortissement et d'épuisement du secteur Deep Basin.

### Principales hypothèses

Au 30 septembre 2018, les valeurs recouvrables des UGT en amont de Cenovus ont été déterminées en fonction de la juste valeur diminuée des coûts de sortie ou d'une évaluation de transactions portant sur des actifs comparables (niveau 3). Les principales hypothèses entrant dans la détermination des flux de trésorerie futurs qui seront tirés des réserves sont les prix du pétrole brut et du gaz naturel, les coûts de mise en valeur et le taux d'actualisation. Toutes les réserves ont été évaluées au 31 décembre 2017 par des évaluateurs de réserves indépendants agréés.

Aux fins des tests de dépréciation, le goodwill est réparti à l'UGT à laquelle il se rapporte.

### Prix du pétrole brut, des LGN et du gaz naturel

Les prix à terme au 30 septembre 2018 utilisés pour déterminer les flux de trésorerie futurs générés par les réserves de pétrole brut, de LGN et de gaz naturel sont les suivants :

	Reste de 2018	2019	2020	2021	2022	Variation annuelle moyenne par la suite
WTI (\$ US/baril) <sup>1)</sup>	73,00	72,00	71,33	72,07	73,71	2,0 %
WCS (\$ CA/baril) <sup>2)</sup>	58,68	65,25	67,49	68,91	70,22	2,1 %
Edmonton C5+ (\$ CA/baril)	88,12	88,15	88,07	86,53	87,64	2,0 %
AECO (\$ CA/kpi <sup>3)</sup> ) <sup>3)</sup>	1,91	2,08	2,47	2,84	3,05	2,1 %

1) West Texas Intermediate (« WTI »).

2) Western Canadian Select (« WCS »).

3) Gaz naturel de l'Alberta Energy Company (« AECO »). Selon une puissance calorifique hypothétique de un million de Btu (unités thermiques britanniques) par millier de pieds cubes de gaz.

### Taux d'actualisation et d'inflation

Les évaluations des flux de trésorerie futurs actualisés sont faites selon un taux d'actualisation entre 10 % et 15 % en fonction des caractéristiques individuelles des UGT considérées et d'autres facteurs économiques et opérationnels. Le taux d'inflation est estimé à 2 %.

### Sensibilité

Au 30 septembre 2018, un changement de taux d'actualisation ou de prix à terme des marchandises aurait eu l'incidence suivante sur la dépréciation de l'UGT Clearwater :

	Hausse (baisse) de la dépréciation			
	Hausse de 1 % du taux d'actualisation	Baisse de 1 % du taux d'actualisation	Hausse de 5 % des estimations du prix à terme	Baisse de 5 % des estimations du prix à terme
Clearwater	23	(24)	(52)	58

### Dépréciations des activités en amont en 2017

Il n'existait aucun indice de dépréciation au 30 septembre 2017. Aucune perte de valeur visant le goodwill n'a été comptabilisée pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2017.

## B) Dépréciations des actifs et réductions de valeur

### Actifs de prospection et d'évaluation

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2018, 8 M\$ de coûts de prospection et d'évaluation déjà incorporés ont été radiés, car il a été établi que la valeur comptable n'était pas recouvrable; cette réduction de valeur a été comptabilisée à titre de coûts de prospection dans le secteur Sables bitumineux.

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2017, 3 M\$ de coûts de prospection et d'évaluation déjà incorporés ont été radiés et comptabilisés à titre de coûts de prospection dans le secteur Hydrocarbures classiques qui a été classé comme activités abandonnées.

### Immobilisations corporelles, montant net

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2018, la société a comptabilisé une perte de valeur de 7 M\$ relativement au secteur Sables bitumineux au titre des actifs liés aux technologies de l'information dont la valeur a été ramenée à leur valeur recouvrable.

## **7. SORTIE**

Le 6 septembre 2018, la société a conclu la vente de Cenovus Pipestone Partnership (« CPP »), filiale détenue en propriété exclusive, dont elle a tiré un produit au comptant de 625 M\$, avant les ajustements de clôture. CPP détenait l'usine à gaz naturel et de liquides Pipestone et Wembley de la société au nord-ouest de l'Alberta; la vente prenait également en compte la participation directe exploitée de 39 % de la société dans l'usine à gaz Wembley. Une perte de 795 M\$ avant impôt a été comptabilisée à la vente (526 M\$ après impôt).

## **8. ACQUISITION**

Le 17 mai 2017, Cenovus a acquis auprès de ConocoPhillips Company et certaines de ses filiales (collectivement, « ConocoPhillips ») une participation de 50 % dans FCCL Partnership (« FCCL ») et la majorité des actifs de pétrole brut conventionnel et de gaz naturel situés dans l'Ouest canadien de ConocoPhillips (les « actifs dans le Deep Basin »). L'acquisition auprès de ConocoPhillips (l'« acquisition ») a donné à Cenovus le contrôle sur ses activités liées aux sables bitumineux, a doublé sa production tirée des sables bitumineux et a presque doublé ses réserves prouvées de bitume. L'acquisition des actifs du Deep Basin a procuré à la société une deuxième plateforme de croissance composée de plus de trois millions d'acres nettes de terrains, d'actifs de prospection et de production et des infrastructures qui s'y rattachent en Alberta et en Colombie-Britannique.

La contrepartie totale de l'acquisition se composait d'un montant en trésorerie de 10,6 G\$ US et de 208 millions d'actions ordinaires de Cenovus majorés des ajustements de clôture. Parallèlement, Cenovus a convenu d'effectuer certains paiements trimestriels à ConocoPhillips durant cinq ans après le 17 mai 2017 pour les trimestres durant lesquels le prix moyen du pétrole brut du WCS dépasse 52,00 \$ le baril durant le trimestre en question. Le paiement trimestriel s'établira à 6 M\$ pour chaque dollar du prix du WCS dépassant 52,00 \$ le baril. Le calcul comporte un mécanisme d'ajustement tenant compte de certaines interruptions de production importantes à Foster Creek et à Christina Lake, qui pourra réduire le montant d'un paiement conditionnel. Il n'y a aucune modalité concernant un paiement maximal.

L'attribution du coût d'acquisition définitif a été rajustée de manière rétrospective afin de rendre compte des nouvelles informations obtenues entre le 17 mai 2017 et le 31 décembre 2017 concernant les conditions qui prévalaient à la date d'acquisition. En raison de ces rajustements de la période d'évaluation, les résultats du trimestre clos le 30 septembre 2017 ont été retraités, faisant augmenter les charges d'exploitation de 2 M\$, l'amortissement et l'épuisement de 18 M\$ et le produit d'impôt de 7 M\$. Les résultats de la période de neuf mois close le 30 septembre 2017 ont également été retraités, faisant augmenter les charges d'exploitation de 49 M\$, l'amortissement et l'épuisement de 39 M\$ et le profit à la réévaluation de 31 M\$, tandis que la charge d'impôt a diminué de 21 M\$.

## **9. ACTIFS DISPONIBLES À LA VENTE ET ACTIVITÉS ABANDONNÉES**

Au deuxième trimestre de 2017, la société annonçait son intention de se départir de son secteur Hydrocarbures classiques, notamment les actifs de pétrole lourd à Pelican Lake, le projet de récupération assistée des hydrocarbures au dioxyde de carbone de Weyburn et le pétrole brut classique, les actifs de LGN et de gaz naturel des zones Suffield et Palliser dans le sud de l'Alberta. Les actifs et les passifs connexes ont été reclassés comme instruments disponibles à la vente et le résultat d'exploitation a été inscrit comme activités abandonnées.

Au quatrième trimestre de 2017, la société annonçait son intention de commercialiser en vue de la vente un ensemble d'actifs non essentiels du Deep Basin dans la zone d'East Clearwater. Les actifs ont été classés comme disponibles à la vente et comptabilisés à leur valeur comptable ou à leur juste valeur diminuée des coûts de sortie, selon la moins élevée des deux.

### **A) Résultat des activités abandonnées**

Le 5 janvier 2018, la société a conclu la vente de ses actifs de pétrole brut et de gaz naturel à Suffield, dans le sud de l'Alberta, pour un produit en trésorerie de 512 M\$, avant les ajustements de clôture. Un profit à la sortie avant impôt de 344 M\$ a été comptabilisé dans le cadre de la vente. La convention comprend un rajustement du coût d'acquisition différé qui donne à Cenovus la possibilité de profiter d'ajustements du coût d'acquisition d'au plus 36 M\$ si les prix moyens du pétrole brut et du gaz naturel augmentent au cours des deux exercices suivant la clôture de la sortie.

Le rajustement du coût d'acquisition différé constitue une convention de deux ans à compter de la clôture de la vente. Aux termes de la convention d'achat et de vente, Cenovus a droit à des versements en espèces pour chaque mois au cours duquel le cours quotidien moyen du WTI est supérieur à 55 \$ US le baril ou si le cours du gaz naturel au carrefour Henry est supérieur à 3,50 \$ US le million d'unités thermiques britanniques. Les versements en espèces mensuels sont plafonnés respectivement à 375 000 \$ et à 1,125 M\$ pour le pétrole brut et le gaz naturel. Le rajustement du coût d'acquisition différé sera comptabilisé à titre d'option financière et sa juste valeur sera établie chaque date de présentation de l'information financière. La juste valeur du rajustement du coût d'acquisition différé à la date de clôture s'établissait à 7 M\$.

NOTES ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (non audités)  
Tous les montants sont exprimés en millions de dollars, sauf indication contraire  
Période close le 30 septembre 2018

Le 29 septembre 2017, la société a conclu la vente de ses actifs de pétrole lourd à Pelican Lake ainsi que d'autres actifs divers dans le nord de l'Alberta en contrepartie d'un montant au comptant de 975 M\$ avant les ajustements de clôture. Le produit net tiré de la vente a été porté en diminution de la facilité de crédit-relais liée à la vente d'actifs de 3,6 G\$ de la société. La facilité de crédit-relais liée à la vente d'actifs a été remboursée en totalité avant le 31 décembre 2017. Une perte sur les activités abandonnées de 603 M\$, avant impôt, a été comptabilisée dans le cadre de la vente.

Le tableau suivant présente le résultat des activités abandonnées, y compris les sorties d'actifs :

Périodes closes les 30 septembre	Trimestres clos en		Périodes de neuf mois closes en	
	2018	2017	2018	2017
<b>Produits des activités ordinaires</b>				
Chiffre d'affaires brut	-	331	15	1 091
Moins les redevances	1	45	2	145
	(1)	286	13	946
<b>Charges</b>				
Frais de transport et de fluidification	-	44	1	149
Charges d'exploitation	(2)	118	(29)	343
Taxes sur la production et impôts miniers	-	4	1	14
(Profit) perte lié(e) à la gestion des risques	-	3	-	19
<b>Marge d'exploitation</b>	1	117	40	421
Amortissement et épuisement	-	-	-	190
Coûts de prospection	-	-	-	2
Charges financières	1	3	1	36
<b>Résultat des activités abandonnées avant impôt sur le résultat</b>	-	114	39	193
Charge (produit) d'impôt exigible	-	2	-	24
Charge (produit) d'impôt différé	1	29	11	27
<b>Résultat des activités abandonnées après impôt sur le résultat</b>	(1)	83	28	142
<b>Profit (perte) sur les activités abandonnées après impôt sur le résultat<sup>1)</sup></b>	2	(440)	225	(440)
<b>Résultat net des activités abandonnées</b>	1	(357)	253	(298)

1) Déduction faite d'une charge d'impôt différé de néant et de 83 M\$ respectivement pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2018 (déduction faite d'un produit d'impôt différé de 163 M\$ pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2017).

## B) Flux de trésorerie liés aux activités abandonnées

Les flux de trésorerie liés aux activités abandonnées inscrits aux tableaux consolidés des flux de trésorerie se ventilent comme suit :

Périodes closes les 30 septembre	Trimestres clos en		Périodes de neuf mois closes en	
	2018	2017	2018	2017
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	1	111	39	381
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(5)	897	409	759
<b>Flux de trésorerie nets</b>	(4)	1 008	448	1 140

## C) Actifs et passifs disponibles à la vente

Au 30 septembre 2018, les actifs et passifs disponibles à la vente avaient trait aux actifs non essentiels du Deep Basin situés principalement dans la zone d'East Clearwater.

30 septembre 2018	Actifs de prospection et d'évaluation	Immobilisations corporelles	Passifs relatifs au démantèlement
Deep Basin	47	434	152

## 10. IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

La charge d'impôt sur le résultat s'établit comme suit :

Périodes closes les 30 septembre	Trimestres clos en		Périodes de neuf mois closes en	
	2018	2017	2018	2017
Impôt exigible				
Canada	(15)	(23)	(108)	(232)
États-Unis	5	(39)	9	(40)
<b>Total de la charge (du produit) d'impôt exigible</b>	<b>(10)</b>	<b>(62)</b>	<b>(99)</b>	<b>(272)</b>
<b>Charge (produit) d'impôt différé</b>	<b>(255)</b>	<b>(55)</b>	<b>(304)</b>	<b>872</b>
<b>Charge (produit) d'impôt sur le résultat des activités poursuivies</b>	<b>(265)</b>	<b>(117)</b>	<b>(403)</b>	<b>600</b>

## 11. MONTANTS PAR ACTION

### A) Résultat net par action - de base et dilué

Périodes closes les 30 septembre	Trimestres clos en		Périodes de neuf mois closes en	
	2018	2017	2018	2017
<b>Résultat attribuable aux :</b>				
Activités poursuivies	(242)	275	(1 566)	3 044
Activités abandonnées	1	(357)	253	(298)
Résultat net	(241)	(82)	(1 313)	2 746
<b>Nombre moyen pondéré d'actions, résultat de base (en millions)</b>	<b>1 228,8</b>	<b>1 228,8</b>	<b>1 228,8</b>	<b>1 059,9</b>
<b>Effet dilutif des DRN de Cenovus<sup>1)</sup></b>	<b>0,5</b>	<b>-</b>	<b>0,4</b>	<b>-</b>
<b>Nombre moyen pondéré d'actions, résultat dilué</b>	<b>1 229,3</b>	<b>1 228,8</b>	<b>1 229,2</b>	<b>1 059,9</b>
<b>Résultat de base et dilué par action attribuable aux : (\$)</b>				
Activités poursuivies	(0,20)	0,22	(1,27)	2,87
Activités abandonnées	-	(0,29)	0,21	(0,28)
Résultat net par action	(0,20)	(0,07)	(1,06)	2,59

1) Droit de règlement net (« DRN »).

### B) Dividendes par action

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2018, les dividendes versés par la société se sont chiffrés à 183 M\$, soit 0,15 \$ par action (164 M\$, soit 0,15 \$ par action, pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2017).

## 12. ACTIFS DE PROSPECTION ET D'ÉVALUATION

	Total
31 décembre 2017	3 673
Entrées d'actifs	338
Transferts aux actifs disponibles à la vente (note 9)	(1)
Coûts de prospection (note 6)	(8)
Sorties	(1 175)
<b>30 septembre 2018</b>	<b>2 827</b>

### 13. IMMOBILISATIONS CORPORELLES, MONTANT NET

	Actifs en amont				
	Mise en valeur et production	Autres actifs en amont	Matériel de raffinage	Autres <sup>1)</sup>	Total
<b>COÛT</b>					
31 décembre 2017	27 441	333	5 061	1 167	34 002
Entrées d'actifs	899	-	145	31	1 075
Variation des passifs relatifs au démantèlement	(9)	-	3	-	(6)
Variation des cours de change et autres	(5)	-	156	1	152
Sorties d'actifs	(639)	-	-	(12)	(651)
<b>30 septembre 2018</b>	<b>27 687</b>	<b>333</b>	<b>5 365</b>	<b>1 187</b>	<b>34 572</b>
<b>AMORTISSEMENT ET ÉPUISEMENT CUMULÉS</b>					
31 décembre 2017	2 104	331	1 193	778	4 406
Amortissement et épuisement	1 416	2	159	49	1 626
Pertes de valeur (note 6)	107	-	-	-	107
Variation des cours de change et autres	(27)	-	33	-	6
Sorties d'actifs	(38)	-	-	(9)	(47)
<b>30 septembre 2018</b>	<b>3 562</b>	<b>333</b>	<b>1 385</b>	<b>818</b>	<b>6 098</b>
<b>VALEUR COMPTABLE</b>					
31 décembre 2017	25 337	2	3 868	389	29 596
<b>30 septembre 2018</b>	<b>24 125</b>	<b>-</b>	<b>3 980</b>	<b>369</b>	<b>28 474</b>

1) Comprend le terminal de transport ferroviaire de pétrole brut, le mobilier de bureau, les agencements, les améliorations locatives, les technologies de l'information et les aéronefs.

### 14. PAIEMENT CONDITIONNEL

	Total
31 décembre 2017	206
Réévaluation <sup>1)</sup>	411
Paiements réglés ou à régler	(124)
<b>30 septembre 2018</b>	<b>493</b>
Moins la partie courante	161
Partie non courante	332

1) Le paiement conditionnel est comptabilisé à la juste valeur. Les variations de la juste valeur sont inscrites dans le résultat net.

Dans le cadre de l'acquisition, Cenovus a convenu d'effectuer certains paiements trimestriels à ConocoPhillips durant cinq ans après le 17 mai 2017 pour les trimestres durant lesquels le prix moyen du pétrole brut du WCS dépasse 52,00 \$ le baril durant le trimestre en question. Le paiement trimestriel s'établira à 6 M\$ pour chaque dollar du prix du WCS dépassant 52,00 \$ le baril. Le calcul comporte un mécanisme d'ajustement tenant compte de certaines interruptions de production importantes à Foster Creek et à Christina Lake, qui pourra réduire le montant d'un paiement conditionnel. Il n'y a aucune modalité concernant un paiement maximal. En juillet 2018, 65 M\$ avaient été versés au titre de cette convention. Au 30 septembre 2018, 59 M\$ devaient être versés.

### 15. PROVISIONS AU TITRE DE CONTRAT DÉFICITAIRE

	Total
31 décembre 2017	45
Obligations prises en charge	683
Obligations réglées	(11)
Variation des hypothèses	6
Variation du taux d'actualisation	3
<b>30 septembre 2018</b>	<b>726</b>
Moins la partie courante	41
Partie non courante	685

La provision au titre des contrats déficitaires a trait aux contrats de location simple déficitaires et aux coûts d'exploitation de l'espace de bureau à Calgary, en Alberta. La provision correspond à la valeur actuelle de l'écart entre les paiements de location futurs que Cenovus doit effectuer en vertu de contrats de location non résiliables et le recouvrement de loyers estimés en vertu des contrats de sous-location, actualisée à un taux sans risque ajusté en fonction de la qualité de crédit s'établissant entre 2,8 % et 4,6 %. La provision au titre des contrats déficitaires devrait être réglée au plus tard en 2040. L'estimation peut varier en raison de changements à l'utilisation de l'espace de bureau loué at aux contrats de sous-location, s'il en est.

### Sensibilité

Des variations du taux sans risque ajusté en fonction de la qualité de crédit ou des recouvrements de loyers estimés en vertu des contrats de sous-location auraient l'incidence suivante sur la provision :

	Fourchette de sensibilité	Augmentation	Diminution
Taux sans risque ajusté en fonction de la qualité de crédit	± 1 %	(55)	62
Recouvrement de loyers estimés en vertu des contrats de sous-location	± 5 %	(41)	41

## 16. DETTE À LONG TERME

	Capital en \$ US	30 septembre 2018	31 décembre 2017
Emprunts à terme renouvelables <sup>1)</sup>	-	-	-
Billets non garantis libellés en dollars américains	7 650	9 903	9 597
<b>Capital total de la dette</b>		<b>9 903</b>	9 597
Escomptes et coûts de transaction liés à la dette		(79)	(84)
Dette à long terme		<b>9 824</b>	9 513
Moins la partie courante		<b>1 036</b>	-
Partie non courante		<b>8 788</b>	9 513

1) Les emprunts à terme renouvelables peuvent comprendre des acceptations bancaires, des emprunts contractés au TIOL, des emprunts au taux préférentiel et des emprunts au taux de base américain.

Le 27 septembre 2018, la société a amorcé le processus visant le rachat de 800 M\$ US de ses billets non garantis de 1 300 M\$ US échéant le 15 octobre 2019. Les billets ont ainsi été reclassés comme passif courant. Les billets ont été rachetés le 29 octobre 2018. Une prime de rachat de 21 M\$ US ainsi que des escomptes et des frais d'émission de titres d'emprunt non amortis connexes de 1 M\$ ont été comptabilisés au troisième trimestre de 2018.

Le 17 octobre 2018, la société a prorogé la date d'échéance de la tranche de 1,2 G\$ de la facilité de crédit engagée, la reportant du 30 novembre 2020 au 30 novembre 2021 ainsi que la date d'échéance de la tranche de 3,3 G\$ de la facilité de crédit engagée, la reportant du 30 novembre 2021 au 30 novembre 2022.

Au 30 septembre 2018, la société se conformait à toutes les conditions de ses accords de dette.

## 17. PASSIFS RELATIFS AU DÉMANTÈLEMENT

La provision au titre du démantèlement correspond à la valeur actualisée des coûts futurs prévus liés à la mise hors service des actifs de pétrole brut et de gaz naturel en amont, des installations de raffinage et du terminal de transport ferroviaire de pétrole brut. La valeur comptable totale des passifs s'établit comme suit :

	Total
31 décembre 2017	<b>1 029</b>
Obligations prises en charge	8
Obligations réglées	(27)
Obligations cédées	(30)
Transferts aux passifs liés aux actifs disponibles à la vente (note 9)	(4)
Variation du taux d'actualisation	(14)
Désactualisation des passifs relatifs au démantèlement	46
Change	1
<b>30 septembre 2018</b>	<b>1 009</b>

Le montant des flux de trésorerie futurs non actualisés estimatifs requis pour régler les obligations a été actualisé au moyen d'un taux d'intérêt sans risque ajusté en fonction de la qualité de crédit de 5,4 % au 30 septembre 2018 (5,3 % au 31 décembre 2017).

## 18. AUTRES PASSIFS

	<b>30 septembre 2018</b>	31 décembre 2017
Incitatif à long terme à l'intention des employés	46	43
Prestations de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi	69	62
Autres	39	31
	<b>154</b>	<b>136</b>

## 19. CAPITAL SOCIAL

### A) Autorisé

Cenovus est autorisée à émettre un nombre illimité d'actions ordinaires et un nombre d'actions préférentielles de premier et de second rang ne dépassant pas, au total, 20 % du nombre d'actions ordinaires émises et en circulation. Les actions préférentielles de premier et de second rang peuvent être émises en une ou plusieurs séries et être assorties de droits et conditions établis par le conseil d'administration de la société avant leur émission, sous réserve des statuts de la société.

### B) Émis et en circulation

	<b>30 septembre 2018</b>		31 décembre 2017	
	<b>Nombre d'actions ordinaires (en milliers)</b>	<b>Montant</b>	Nombre d'actions ordinaires (en milliers)	Montant
En circulation à l'ouverture de l'exercice	<b>1 228 790</b>	<b>11 040</b>	833 290	5 534
Actions ordinaires émises, moins les frais d'émission et l'impôt	-	-	187 500	2 927
Actions ordinaires émises en faveur de ConocoPhillips	-	-	208 000	2 579
<b>En circulation à la clôture de la période</b>	<b>1 228 790</b>	<b>11 040</b>	<b>1 228 790</b>	<b>11 040</b>

Dans le cadre de l'acquisition, Cenovus a conclu, le 6 avril 2017, un placement d'actions ordinaires par prise ferme visant 187,5 millions d'actions ordinaires dont elle a tiré un produit brut de 3,0 G\$ (2,9 G\$ déduction faite des frais d'émission d'actions de 101 M\$). En outre, la société a émis 208 millions d'actions ordinaires en faveur de ConocoPhillips le 17 mai 2017 à titre de contrepartie partielle de l'acquisition. Au 30 septembre 2018, ConocoPhillips détenait toujours ces actions ordinaires.

Aucune action préférentielle n'était en circulation au 30 septembre 2018 (aucune au 31 décembre 2017).

Au 30 septembre 2018, 22 millions d'actions ordinaires (15 millions au 31 décembre 2017) pouvaient être émises aux termes du régime d'options sur actions.

## 20. CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL

	<b>Régimes à prestations définies</b>	<b>Écart de conversion</b>	<b>Instruments de capitaux propres de sociétés fermées</b>	<b>Total</b>
31 décembre 2016	(13)	908	15	910
Autres éléments du résultat global, avant impôt	1	(290)	(1)	(290)
Impôt sur le résultat	-	-	-	-
30 septembre 2017	(12)	618	14	620
31 décembre 2017	(4)	633	14	643
Autres éléments du résultat global, avant impôt	-	134	-	134
Impôt sur le résultat	-	-	-	-
<b>30 septembre 2018</b>	<b>(4)</b>	<b>767</b>	<b>14</b>	<b>777</b>

## 21. RÉGIMES DE RÉMUNÉRATION FONDÉE SUR DES ACTIONS

Cenovus offre un certain nombre de régimes de rémunération fondée sur des actions qui comprennent des DRN, des unités d'actions liées au rendement (« UAR »), des unités d'actions de négociation restreinte (« UANR ») et des unités d'actions différées (« UAD »). Les tableaux suivants résument l'information sur les régimes de rémunération fondée sur des actions de Cenovus.

30 septembre 2018	Unités en circulation (en milliers)	Unités exerçables (en milliers)
DRN	35 563	28 271
UAR	6 240	-
UANR	6 885	-
UAD	1 526	1 526

Au 30 septembre 2018, le prix d'exercice moyen pondéré des DRN s'établissait à 26,34 \$.

Période de neuf mois close le 30 septembre 2018	Unités attribuées (en milliers)	Unités acquises et payées (en milliers)
DRN	3 950	-
UAR	3 085	-
UANR	3 509	1 772
UAD	199	115

Le tableau suivant résume la charge ou le recouvrement de rémunération fondée sur des actions comptabilisé pour l'ensemble des régimes.

Périodes closes les 30 septembre	Trimestres clos en		Périodes de neuf mois closes en	
	2018	2017	2018	2017
DRN	2	1	6	7
UAR	1	12	(1)	-
UANR	4	9	11	3
UAD	-	6	5	(11)
<b>Charge (recouvrement) de rémunération fondée sur des actions</b>	<b>7</b>	<b>28</b>	<b>21</b>	<b>(1)</b>
<b>Coûts de la rémunération fondée sur des actions incorporés à l'actif</b>	<b>2</b>	<b>9</b>	<b>7</b>	<b>5</b>
<b>Total de la rémunération fondée sur des actions</b>	<b>9</b>	<b>37</b>	<b>28</b>	<b>4</b>

## 22. STRUCTURE FINANCIÈRE

Les objectifs ciblés par Cenovus pour sa structure financière n'ont pas changé par rapport aux périodes précédentes. La structure financière de la société se compose des capitaux propres et de la dette nette. La dette nette comprend les emprunts à court terme et la partie courante et la partie non courante de la dette à long terme, déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie. Cenovus exerce ses activités et prend des décisions à leur égard conformément à celles d'une société ayant une cote de solvabilité élevée. Dans la gestion de sa structure financière, Cenovus vise à maintenir une souplesse financière, à préserver son accès aux marchés des capitaux et à s'assurer d'être en mesure de financer la croissance générée en interne et les acquisitions potentielles tout en maintenant sa capacité à remplir ses obligations financières.

Cenovus surveille sa structure financière et ses besoins de financement, entre autres, à l'aide de mesures financières non conformes aux PCGR, soit le ratio dette nette/bénéfice ajusté avant intérêts, impôt et amortissement (« BAIIA ajusté ») et le ratio dette nette/capitaux permanents. Ces ratios sont des mesures de la santé financière générale de Cenovus et sont utilisés pour gérer son endettement global.

À long terme, Cenovus cible un ratio dette nette/BAIIA ajusté inférieur à 2,0 x. À différents points du cycle économique, Cenovus s'attend à ce que ces ratios soient parfois en dehors de ces intervalles cibles. Cenovus gère également son ratio dette nette/capitaux permanents afin d'assurer la conformité aux clauses restrictives correspondantes, telles qu'elles sont définies dans sa facilité de crédit engagée.

**A) Ratio dette nette/BAIIA ajusté**

	<b>30 septembre 2018</b>	31 décembre 2017
Partie courante de la dette à long terme	<b>1 036</b>	-
Dette à long terme	<b>8 788</b>	9 513
Moins la trésorerie et les équivalents de trésorerie	<b>(1 865)</b>	(610)
Dette nette	<b>7 959</b>	8 903
Résultat net	<b>(693)</b>	3 366
Ajouter (déduire) :		
Charges financières	<b>721</b>	725
Produit d'intérêts	<b>(14)</b>	(62)
Charge (produit) d'impôt sur le résultat	<b>(445)</b>	352
Amortissement et épuisement	<b>2 353</b>	2 030
Perte de valeur des actifs de prospection et d'évaluation	<b>895</b>	890
(Profit) perte latent(e) lié(e) à la gestion des risques	<b>146</b>	729
(Profit) perte de change, montant net	<b>331</b>	(812)
Profit à la réévaluation	<b>-</b>	(2 555)
Réévaluation du paiement conditionnel	<b>382</b>	(138)
(Profit) perte sur les activités abandonnées	<b>(2 196)</b>	(1 285)
(Profit) perte à la sortie d'actifs	<b>795</b>	1
Autres (produits) charges, montant net	<b>(12)</b>	(5)
BAIIA ajusté <sup>1)</sup>	<b>2 263</b>	3 236
	<b>3,5x</b>	<b>2,8x</b>

**Ratio dette nette/BAIIA ajusté**

1) Calculé sur les douze derniers mois. Rend compte des activités abandonnées.

**B) Ratio dette nette/capitaux permanents**

	<b>30 septembre 2018</b>	31 décembre 2017
Dette nette	<b>7 959</b>	8 903
Capitaux propres	<b>18 624</b>	19 981
	<b>26 583</b>	28 884
<b>Ratio dette nette/capitaux permanents</b>	<b>30 %</b>	31 %

Cenovus vise à faire preuve de discipline en matière de capital et à gérer sa structure financière de façon à disposer de liquidités suffisantes à tous les stades du cycle économique. Pour assurer une souplesse financière, Cenovus peut, entre autres mesures, modifier ses dépenses d'investissement et ses charges d'exploitation, prélever des montants aux termes de sa facilité de crédit ou rembourser sa dette existante, modifier les dividendes versés aux actionnaires, racheter des actions pour les annuler aux termes d'offres publiques de rachat dans le cours normal des activités, émettre de nouveaux titres d'emprunt ou de nouvelles actions.

Au 30 septembre 2018, aucun montant n'avait été prélevé aux termes de sa facilité de crédit engagée. Aux termes de la facilité de crédit engagée, la société est tenue de conserver un ratio dette/capitaux permanents, tel qu'il est défini dans la convention, ne dépassant pas 65 %. Le ratio de la société est nettement en deçà de cette limite.

En outre, la société a déposé un prospectus préalable de base venant à échéance en novembre 2019. Au 30 septembre 2018, la société disposait de 4,6 G\$ US aux termes du prospectus préalable de base. Les placements aux termes du prospectus préalable de base sont assujettis aux conditions du marché.

Au 30 septembre 2018, la société respectait toutes les conditions de ses accords de dette.

## 23. INSTRUMENTS FINANCIERS

Les actifs et passifs financiers de Cenovus comprennent la trésorerie et ses équivalents, les comptes débiteurs et produits à recevoir, les comptes créditeurs et charges à payer, les actifs et passifs liés à la gestion des risques, les instruments de capitaux propres dans des sociétés fermées, les créances à long terme, le paiement conditionnel, les emprunts à court terme et la dette à long terme. Les actifs et les passifs liés à la gestion des risques découlent de l'utilisation d'instruments financiers dérivés.

### A) Juste valeur des instruments financiers non dérivés

En raison de leur échéance à court terme, la trésorerie et ses équivalents, les comptes débiteurs et produits à recevoir, les comptes créditeurs et charges à payer, et les emprunts à court terme ont une juste valeur qui avoisine leur valeur comptable.

La juste valeur des créances à long terme se rapproche de leur valeur comptable, en raison du caractère non négociable de ces instruments.

La dette à long terme est comptabilisée au coût amorti. La juste valeur estimative des emprunts à long terme a été établie en fonction des cours des titres d'emprunt à long terme sur le marché secondaire à la clôture de la période (niveau 2). Au 30 septembre 2018, la valeur comptable de la dette de Cenovus s'établissait à 9 824 M\$ et sa juste valeur, à 9 942 M\$ (valeur comptable de 9 513 M\$ et juste valeur de 10 061 M\$ au 31 décembre 2017).

Les instruments de capitaux propres classés à la JVAERG se composent des titres de capitaux propres dans des sociétés fermées. La société classe certains instruments de capitaux propres dans des sociétés fermées à la JVAERG, car ils ne sont pas détenus à des fins de transaction et que la juste valeur ne rend pas compte des activités de la société. Ces actifs sont comptabilisés à la juste valeur à titre d'autres actifs aux états consolidés de la situation financière. La juste valeur est établie en fonction de transactions récentes visant des titres de sociétés fermées (niveau 3), s'il y a eu de telles transactions. Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2018, la juste valeur des instruments de capitaux propres dans des sociétés fermées de la société n'a fait l'objet d'aucune variation.

### B) Juste valeur des actifs et des passifs liés à la gestion des risques

Les actifs et les passifs liés à la gestion des risques de la société comprennent des swaps et des options sur le pétrole brut et les condensats ainsi que des swaps de taux d'intérêt. Les contrats de pétrole brut, de condensats et, s'il en est, de gaz naturel sont comptabilisés à leur juste valeur estimative établie en fonction de la différence entre le prix prévu par contrat et selon le prix à terme à la clôture de la période pour la même marchandise, selon des prix cotés sur les marchés ou le prix à terme à la clôture de la période pour la même marchandise, extrapolé pour la durée du contrat (niveau 2). La juste de valeur des swaps de taux d'intérêt est calculée à l'aide de modèles d'évaluation externes qui intègrent des données observables sur le marché, dont des courbes des taux d'intérêt (niveau 2).

#### Résumé des positions de gestion des risques non dénouées

	30 septembre 2018			31 décembre 2017		
	Gestion des risques			Gestion des risques		
	Actifs	Passifs	Montant net	Actifs	Passifs	Montant net
Pétrole brut	24	580	(556)	63	1 031	(968)
Taux d'intérêt	32	-	32	2	20	(18)
<b>Total de la juste valeur</b>	<b>56</b>	<b>580</b>	<b>(524)</b>	<b>65</b>	<b>1 051</b>	<b>(986)</b>

Le tableau ci-dessous présente la hiérarchie des justes valeurs de la société s'appliquant aux actifs et aux passifs liés à la gestion des risques comptabilisés à la juste valeur.

	<b>30 septembre 2018</b>	31 décembre 2017
Niveau 2 – Prix tirés de données observables ou confirmés dans le marché	<b>(524)</b>	(986)

Les prix tirés de données observables ou confirmés dans le marché s'entendent de la juste valeur de contrats évalués en partie à l'aide de prix cotés dans le marché et en partie avec des données observables et confirmées dans le marché.

Le tableau ci-dessous présente un rapprochement des variations de la juste valeur des actifs et des passifs liés à la gestion des risques de Cenovus du 1<sup>er</sup> janvier au 30 septembre.

	<b>2018</b>	2017
Juste valeur des contrats à l'ouverture de l'exercice	<b>(986)</b>	(291)
Juste valeur des contrats conclus durant la période <sup>1)</sup>	<b>1 491</b>	(47)
Variation de la juste valeur des contrats en cours à l'ouverture de l'exercice et des contrats conclus pendant la période	<b>(983)</b>	(28)
Prime amortie sur les options d'achat	<b>(16)</b>	33
Profit (perte) de change latent€ sur les contrats libellés en dollars américains	<b>(30)</b>	20
<b>Juste valeur des contrats à la clôture de la période</b>	<b>(524)</b>	<b>(313)</b>

1) Comprend une perte réalisée de néant (19 M\$ en 2017) liée au secteur Hydrocarbures classiques classé dans les activités abandonnées.

### C) Juste valeur du paiement conditionnel

Le paiement conditionnel est inscrit à la juste valeur aux états consolidés de la situation financière. La juste valeur est établie en déterminant la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs attendus à l'aide d'un modèle d'évaluation du prix des options (niveau 3), qui suppose que la distribution des probabilités pour le WCS repose sur la volatilité des options sur le WTI, la volatilité des options sur le cours de change entre le dollar canadien et le dollar américain et le prix à terme du WCS, et actualisée au taux d'intérêt sans risque ajusté en fonction de la qualité de crédit de 3,7 %. La juste valeur du paiement conditionnel a été établie par l'équipe d'évaluation interne de Cenovus composée de personnes compétentes qui possèdent une expérience des techniques d'évaluation de la juste valeur. Au 30 septembre 2018, la juste valeur du paiement conditionnel a été estimée à 493 M\$.

Au 30 septembre 2018, le prix à terme moyen du WCS pour la durée restante du paiement conditionnel est de 53,06 \$ CA le baril. La volatilité moyenne des options sur le WTI et des options sur les cours de change entre le dollar canadien et le dollar américain utilisée pour évaluer le paiement conditionnel était respectivement de 23 % et de 7 %. Des variations des données d'entrée utilisées dans le modèle d'évaluation du prix des options, toutes les autres variables demeurant constantes par ailleurs, auraient donné lieu à des profits ou à des pertes latents qui auraient eu l'incidence suivante sur le résultat avant impôt :

	<b>Fourchette de sensibilité</b>	<b>Hausse</b>	<b>Baisse</b>
Prix à terme du WCS	± 5,00 \$/b	<b>(264)</b>	<b>194</b>
Volatilité des options sur le WTI	± 5 %	<b>(92)</b>	<b>86</b>
Volatilité des options sur les cours de change entre le dollar américain et le dollar canadien	± 5 %	<b>4</b>	<b>(28)</b>

### D) Incidence sur le résultat des (profits) pertes sur les positions de gestion des risques

Périodes closes les 30 septembre	<b>Trimestres clos en</b>		<b>Périodes de neuf mois closes en</b>	
	<b>2018</b>	2017	<b>2018</b>	2017
(Profit réalisé) perte réalisée <sup>1)</sup>	<b>325</b>	10	<b>1 491</b>	(66)
(Profit latent) perte latente <sup>2)</sup>	<b>(247)</b>	486	<b>(508)</b>	75
<b>(Profit) perte lié(e) à la gestion des risques découlant des activités poursuivies</b>	<b>78</b>	496	<b>983</b>	9

1) Les profits et les pertes réalisés liés à la gestion des risques sont inscrits dans le secteur à présenter auquel se rapporte l'instrument dérivé. Ne rend pas compte de pertes réalisées liées à la gestion des risques de néant pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2018 (19 M\$ pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2017) qui ont été inscrites dans les activités abandonnées.

2) Les profits et pertes latents liés à la gestion des risques sont constatés dans le secteur Activités non sectorielles et éliminations.

## 24. GESTION DES RISQUES

Cenovus est exposée à des risques financiers, notamment le risque lié aux prix des marchandises, le risque de change, le risque de taux d'intérêt ainsi que le risque de crédit et le risque de liquidité. Une description de la nature et de l'étendue des risques associés aux actifs et aux passifs financiers de la société figure dans les notes annexes aux états financiers consolidés annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2017. L'exposition de la société à ces risques n'a pas changé de manière notable depuis le 31 décembre 2017.

Pour gérer son exposition aux fluctuations des taux d'intérêt, la société a conclu des swaps de taux d'intérêt se rapportant à d'éventuelles émissions de titres d'emprunt. Au 30 septembre 2018, le montant notionnel des swaps de taux d'intérêt auxquels la société était partie s'élevait à 400 M\$ US. Pour atténuer son exposition aux variations des cours de change, la société conclut régulièrement des contrats de change. Aucun contrat de change n'était en cours au 30 septembre 2018.

### Juste valeur nette des positions de gestion des risques

30 septembre 2018	Volumes notionnels	Échéance	Prix moyen	Juste valeur de l'actif (du passif)
<b>Contrats de pétrole brut</b>				
Contrats à prix fixe				
Prix fixe du WTI	75 000 b/j	Juillet à décembre 2018	49,32 \$ US/b	(212)
Tunnels sur le Brent	75 000 b/j	Juillet à décembre 2018	49,00 \$ US – 59,69 \$ US/b	(202)
Tunnels sur le WTI	19 000 b/j	Janvier à décembre 2019	50,00 \$ US – 62,08 \$ US/b	(98)
Écart WCS	10 500 b/j	Janvier à décembre 2018	(14,52) \$ US/b	17
Autres positions financières <sup>1)</sup>				(61)
Juste valeur des positions sur le pétrole brut				(556)
<b>Swaps de taux d'intérêt</b>				32
<b>Total de la juste valeur</b>				<b>(524)</b>

1) Les autres positions financières font partie des activités courantes de commercialisation de la production de la société.

### Sensibilités – Positions de gestion des risques

Le tableau suivant résume la sensibilité de la juste valeur des positions de gestion des risques de Cenovus aux fluctuations des prix des marchandises et des taux d'intérêt, toutes les autres variables demeurant constantes. La direction croit que les fluctuations présentées dans le tableau ci-dessous constituent une mesure raisonnable de la volatilité. L'incidence des fluctuations des prix des marchandises et des taux d'intérêt sur les positions de gestion des risques en cours de la société aurait pu entraîner la comptabilisation de profits ou de pertes latents ayant une incidence sur le résultat avant impôt comme suit :

	Fourchette de sensibilité	Hausse	Baisse
Pétrole brut – prix de la marchandise	± 5,00 \$ US/b sur les couvertures basées sur le Brent, le WTI et le condensat	(173)	170
Pétrole brut – prix différentiel	± 2,50 \$ US/b sur les couvertures différentielles basées sur la production	2	(2)
Swaps de taux d'intérêt	± 50 points de base	39	(45)

## 25. INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE

Le tableau suivant présente un rapprochement des passifs et des flux de trésorerie liés aux activités de financement.

	Dividendes à payer	Partie courante de la dette à long terme	Dettes à long terme
31 décembre 2016	-	-	6 332
Variations des flux de trésorerie liés aux activités de financement :			
Émission de titres d'emprunt à long terme	-	-	3 842
Émission (remboursement) de titres d'emprunt à long terme renouvelables, montant net	-	-	33
Émission de titres d'emprunt aux termes de la facilité de crédit-relais liée à la vente d'actifs	-	892	2 677
Remboursement de titres d'emprunt aux termes de la facilité de crédit-relais liée à la vente d'actifs	-	(900)	(50)
Dividendes versés	(164)	-	-
Variations sans effet sur la trésorerie :			
Dividendes déclarés	164	-	-
(Profit) perte de change	-	-	(748)
Charges financières	-	8	9
Autres	-	-	(1)
30 septembre 2017	-	-	12 094
31 décembre 2017	-	-	9 513
Variations des flux de trésorerie liés aux activités de financement :			
Dividendes versés	(183)	-	-
Émission (remboursement) de titres d'emprunt à long terme renouvelables, montant net	-	-	(20)
Variations sans effet sur la trésorerie :			
Dividendes déclarés	183	-	-
Partie courante de la dette à long terme	-	1 036	(1 036)
(Profit) perte de change	-	-	326
Charges financières	-	-	5
30 septembre 2018	-	1 036	8 788

## 26. ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS

### A) Engagements

Cenovus a conclu divers engagements dans le cours normal de ses activités, ayant trait surtout à des frais liés à la demande dans le cadre de contrats de transport fermes. En outre, la société a des engagements relatifs à son programme de gestion des risques et est tenue de capitaliser les régimes à prestations définies et d'autres avantages postérieurs à l'emploi. Pour obtenir de plus amples renseignements, se reporter aux notes annexes aux états financiers consolidés annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Le total des engagements de la société s'établit à 20 G\$, dont 18 G\$ ont trait à divers engagements de transport, notamment 553 M\$ de nouveaux contrats portant surtout sur des contrats prolongés liés au fret, au terminal de transport ferroviaire et aux réservoirs. Ces derniers comprennent des engagements de 9 G\$ qui sont assujettis à l'approbation des organismes de réglementation ou ont été approuvés mais ne sont pas encore en vigueur (9 G\$ au 31 décembre 2017). Ces contrats sont d'une durée pouvant aller jusqu'à 20 ans après la date de leur entrée en vigueur; ils devraient contribuer à faire correspondre les besoins futurs de la société en matière de transport avec la croissance prévue de la production.

Au 30 septembre 2018, des lettres de crédit en cours totalisant 324 M\$ étaient émises à titre de garantie de l'exécution de certains contrats (376 M\$ au 31 décembre 2017).

**B) Éventualités**

***Actions en justice***

Cenovus est partie à un nombre restreint d'actions en justice dans le cours normal de ses activités. Cenovus est d'avis que toute obligation pouvant découler de ces actions, dans la mesure où elle n'est pas prévue, ne devrait pas avoir d'incidence importante sur ses états financiers consolidés.

***Paiement conditionnel***

Dans le cadre de l'acquisition, Cenovus a convenu de verser des paiements trimestriels à ConocoPhillips durant cinq ans après le 17 mai 2017 pour les trimestres durant lesquels le prix moyen du pétrole brut du WCS dépasse 52,00 \$ le baril durant le trimestre en question. Au 30 septembre 2018, la juste valeur estimative du paiement conditionnel s'établissait à 493 M\$ (voir la note 14).